

Clisson, le 6 mai 2020

Protocole sanitaire à destination des familles et Foire aux questions

Merci de prendre le temps de lire l'ensemble de ce document. Il répond à de nombreuses questions et vous donne l'organisation générale de l'école entre le 14 mai et le 29 mai.



Une condition préalable à l'entrée de votre enfant à l'école:

Le présent protocole devra être signé par les deux parents ou le responsable légal via ce lien

[CLIQUEZ ICI](#)



Responsabilité de l'établissement

L'établissement est tenu d'une obligation de moyens pour mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire de vos enfants.

Vous comprenez qu'il est impossible de « mettre un adulte derrière chaque enfant » lors de sa présence sur site et que votre enfant peut être en contact avec le virus dans un autre lieu que l'établissement scolaire (lors de son transport, à son domicile, lors de ses sorties...), l'établissement ne peut donc pas être tenu pour responsable d'une éventuelle contamination.



REFLEXES EDUCATIFS – CONSIGNES A RESPECTER

Les consignes applicables, les réflexes éducatifs, à adopter par votre enfant lors de sa présence dans l'établissement

- Respect des gestes barrières

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

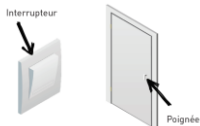


- Respecter la distance avec ses camarades ou les adultes à tout moment et se déplacer en file indienne à un mètre de distance pour tout déplacement.



- Se laver les mains avec du savon :
Le lavage doit être réalisé, à minima :
 - ✓ A l'arrivée ;
 - ✓ Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
 - ✓ Avant et après chaque repas ;
 - ✓ Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
 - ✓ Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
 - ✓ Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
 - ✓ Le soir avant de rentrer chez soi.

POINTS DE CONTACT :



- Eviter les points de contacts. Se laver les mains ou se frotter les mains avec du gel hydroalcoolique après le contact. L'établissement en mettra à disposition. Chaque enfant peut avoir un petit flacon de gel, il en est responsable. (pour les primaires seulement).
- Respecter les destinations de chaque poubelle.



FOIRE AUX QUESTIONS

A DESTINATION DES FAMILLES

Nous avons retenu la forme d'une foire aux questions (FAQ) pour faciliter votre lecture. Nous espérons, répondre ainsi à toutes vos interrogations.

Quand mon enfant ira-t-il à l'école ?

Depuis le 16 mars, **les élèves des personnels prioritaires (PS au CM2)** sont accueillis les jours habituels d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi). A compter du 11 mai, ils seront toujours accueillis si les familles le souhaitent, soit dans leur classe, soit dans le dispositif actuel.

Les élèves du CP au CM2 rentreront le 14 mai pour le groupe B et le 18 mai pour le groupe A.
(La liste des groupes A et B est jointe à ce mail)

Les maternelles rentreront le 25 mai SI et seulement si les conditions le permettent. Nous nous réservons le droit de décaler cette date si toutes les conditions sanitaires ne sont pas réunies.

Puis-je choisir la date de rentrée de mon enfant ?

Grâce à l'enquête, nous connaissons les élèves qui rentrent dès le 14 mai et le 18 mai, d'autres qui arriveront plus tard, et ceux qui ne reviendront qu'en septembre.

Pour les parents qui souhaitent encore attendre un peu et ne pas remettre leur enfant pour le moment, si vous décidez d'un retour à l'école à partir du 2 juin, je vous remercie de faire une demande de retour à l'école au moins une semaine avant afin de prévoir l'organisation. Cette demande sera étudiée avec beaucoup d'attention et de bienveillance.

À quelle heure mon enfant pourra-t-il arriver à l'école ?

Afin de permettre une entrée de manière plus sereine en évitant les attroupements, nous allongeons le temps d'accueil.

Vous pouvez déposer votre enfant entre 8h30 et 9h00 des deux côtés de l'école.

Portail Trinité et Bournigal. Merci de respecter la distance d'un mètre.

Le portail ouvrira à 8h30 et fermera à 9h05.

Vos enfants se rendront directement dans leur classe, et se laveront les mains directement en arrivant dans celle-ci.

Comment se réalisera la dépose de mon enfant à l'école ?

Aucun parent ne rentrera dans l'établissement. *(sauf exception périscolaire)*

Les enfants devront rentrer par le portail Trinité ou Bournigal un par un en respectant 1 mètre entre chacun et se diriger directement dans leur classe. Nous vous remercions par avance de ne pas échanger avec les enseignants ou personnels à ce moment-là et d'utiliser le mail de l'école, le téléphone.

Comment se passe le service de périscolaire du matin ?

Ce service est en mode « restreint », il n'y aura que 20 places et les enfants des personnels prioritaires sont inscrits en premier.

Vous rentrez dans l'établissement via portail Bournigal. **Les parents ne rentrent pas dans les locaux.** Vous déposez vos enfants à la porte de la périscolaire. Le personnel se chargera du passage de la carte.

Les personnes qui pourront utiliser ce service périscolaire seront prévenus le plus rapidement possible. Si vous n'avez pas de retour de l'école, c'est que ce service n'est pas possible pour votre enfant.

Comment se passe le service de périscolaire du soir ?

Ce service est en mode « restreint », il n'y aura que 20 places et les enfants des personnels prioritaires sont inscrits prioritairement.

Les parents rentrent dans l'établissement via le portail Bournigal, **font signe devant la porte, vous ne rentrez pas dans les locaux.** Les enfants seront restitués aux familles. Le personnel se charge du passage de la carte.

Les personnes qui pourront utiliser ce service périscolaire seront prévenus le plus rapidement possible. Si vous n'avez pas de retour de l'école, c'est que ce service n'est pas possible pour votre enfant.

Comment mon enfant rejoindra-t-il sa classe ?

Un personnel de l'école sera présent à chaque portail pour faire rentrer votre enfant : un au portail Bournigal, un au portail Trinité.

Les enseignants seront dans leur classe.

Tous les élèves se rendront directement dans leur classe avec distanciation physique d'un mètre pour que chacun puisse se laver les mains directement en arrivant en classe. Les portes seront tenues ouvertes à l'arrivée des élèves pour qu'ils n'aient pas à toucher les poignées.

Les porte-manteaux ne seront pas utilisés, les vestes ou manteaux seront mis sur la chaise individuelle de l'enfant.

Pourrais-je toujours accompagner mon enfant jusqu'au portail ?

Oui, vous pourrez toujours vous garer et accompagner votre enfant jusqu'au portail mais il vous faudra alors respecter les règles de distanciation physique et ne pas rester devant l'école une fois que votre enfant sera entré.

Les parents ne rentrent pas dans l'établissement.

STATIONNEMENT

MERCI DE RESPECTER LES ESPACES DES CARS SCOLAIRES

Si j'ai plusieurs enfants, comment sera prise en compte la fratrie ?

Nous avons été très vigilants à proposer des jours de présence identiques pour les fratries.

En cas de mauvaise répartition des jours, prenez rapidement contact avec le secrétariat :

contactecole@sfic44.fr

Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

Nous ferons respecter AU MAXIMUM les règles sanitaires nationales à savoir :

Distanciation physique entre toutes les personnes (entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes) **à tous les instants** (dans la cour, dans le rang, en classe...)

- **Application des gestes barrières** (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main, pas d'embrassades...).
- **Port d'un masque par l'ensemble des adultes de l'école**, personnels et enseignants.

Comment mon enfant se déplacera-t-il dans l'école ?

Pour permettre la distanciation physique, les enfants se déplaceront en file indienne, à une distance d'un mètre les uns des autres avec l'interdiction de s'approcher de ses camarades. Des sens et des horaires de circulation seront mis en place dans l'école pour que les groupes ne se croisent pas. Les enfants d'un groupe ne seront pas au contact des autres groupes.

Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

Comment mon enfant sera-t-il placé dans la classe ?

Pour respecter les règles de distanciation physique dans la classe, une place définie sera donnée à chaque enfant, distante des autres d'au moins un mètre. Les enfants ne pourront en bouger tant qu'ils seront en classe. Les tables seront réparties dans la classe pour respecter la distanciation physique des élèves, permettre un plan de circulation, laisser un accès libre aux portes. Le mobilier non nécessaire sera neutralisé une signalétique spécifique pour que les enfants n'y aient pas accès.

Comment mon enfant se rendra-t-il aux toilettes ?

Des lignes sont tracées au sol devant les toilettes, afin de prévoir une distance d'un mètre dans la file d'attente.

2 enfants maximum seront autorisés dans les toilettes en même temps.

Les portes qui donnent sur l'extérieur, resteront ouvertes pour éviter de toucher les poignées.

Pour se rendre aux toilettes sur le temps de classe, votre enfant devra emprunter un chemin qui lui permette de rester à distance des autres. **Il devra se laver les mains en arrivant et après son passage aux toilettes.**

Pour se rendre aux toilettes sur le temps de récréation, votre enfant devra demander l'autorisation à l'enseignant.

Les classes de Katy Duret et Nathalie Drouet utiliseront les sanitaires dans leur bâtiment pour toute la journée (sauf pendant la pause méridienne).

Toutes les autres classes d'élémentaires (6) utiliseront les toilettes de la cour des grands.

Comment mon enfant mangera-t-il à la cantine ?

Les élèves demi-pensionnaires prendront un panier-repas confectionné par notre service de restauration.

Les externes qui se sont manifestés via l'enquête mangeront également le panier-repas.

Les externes qui ne souhaitent pas manger à l'école rentrent chez eux le midi.

Les enfants devront se laver les mains avant et après le repas.

Nous utiliserons les locaux de la restauration, les cours de récréation et les locaux de la périscolaire si besoin.

Pour respecter les règles de distanciation physique dans la restauration, une place définie sera donnée à chaque enfant sur le modèle de placement en quinconce distante des autres d'au moins un mètre. Les enfants ne pourront en bouger tant qu'ils seront à manger. Les tables seront réparties dans la salle pour respecter la distanciation physique des élèves

Le nettoyage puis la désinfection des tables seront effectués avant et après chaque repas,

Mon enfant aura-t-il des récréations ?

Dans la mesure où les élèves respecteront les gestes barrières et la distanciation physique, oui, les enfants bénéficieront bien de récréations qui seront organisées par groupes (*voir question Comment mon enfant ira-t-il en récréation ?*) Si les enseignants rencontraient des difficultés à faire respecter ces mesures barrières, notamment la distanciation physique, il sera alors possible que les récréations soient remplacées par des temps de pauses en classe.

Comment mon enfant ira-t-il en récréation ?

Votre enfant se rendra en récréation en employant le protocole de déplacement prévu dans l'établissement (*voir question Comment mon enfant se déplacera-t-il dans l'école ?*) Les récréations seront échelonnées en respectant un planning, ce qui limitera le nombre d'élèves dans la cour en même temps et évitera le brassage des groupes.

À quoi mon enfant pourra-t-il jouer dans la cour ?

Nous prévoyons de réfléchir avec les élèves sur ce que nous pouvons faire comme jeux qui respectent les règles sanitaires.

Malheureusement la liste est courte et de nombreux jeux seront interdits. Votre enfant devra respecter les règles de distanciation physique dans la cour également. Il ne pourra donc s'approcher de ses camarades à moins d'un mètre. Il ne pourra donc pas non plus jouer à des jeux de contact (jeux collectifs de type chat, jeux de ballon, billes...) ni à des jeux nécessitant des échanges de matériel (cartes à jouer, corde à sauter s'ils l'échangent...). S'il vient avec de quoi colorier ou lire, il ne pourra prêter ni ses feutres ni son livre à un autre élève.

Nous conseillons donc aux enfants de venir avec un livre et de quoi colorier.

Comment mon enfant sortira-t-il le soir ?

L'école finit à 16h15 et les enfants seront appelés pour sortir de l'établissement lorsqu'un adulte vous verra.

Merci de ne pas rester aux abords de l'établissement, une fois que vous avez récupéré vos enfants.

Que fera mon enfant à l'école ?

Le premier travail de votre enfant à l'école sera de connaître, comprendre et appliquer le protocole sanitaire, ce qui demandera beaucoup de temps.

Les enseignants proposeront le travail qui sera envoyé aux enfants qui seront à la maison. Les enfants en classe ou à la maison feront le même travail. **Il n'y aura pas de devoirs le soir à la maison.**

Aucune manipulation ne pourra être réalisée avec du matériel collectif (voir question *Mon enfant pourra-t-il utiliser du matériel collectif ou celui d'un autre camarade ?*). Les corrections d'un travail écrit individuel ne pourront pas être réalisées facilement, car l'enseignant ne pourra pas toucher le matériel (donc le cahier) de l'enfant. Le travail avec correction immédiate sur ardoise sera favorisé.

Mon enfant pourra-t-il utiliser du matériel collectif ou celui d'un autre camarade ?

Non, il ne sera pas possible de s'échanger du matériel. S'il s'avérait nécessaire de passer du matériel de manipulation d'un enfant à l'autre, il faudra le désinfecter entre les deux.

Que fera mon enfant si je décide qu'il reste à la maison ou quand il ne sera pas pris en charge à l'école ?

Votre enfant poursuit le travail demandé par son enseignant.

Les enseignants poursuivront d'alimenter le site de l'école et la rubrique de continuité pédagogique engagée depuis la fermeture des écoles. Ce contenu sera différent, certainement moins ludique et plus scolaire.

Cependant, il vous faut être conscient que les enseignants seront également en classe, ils ne pourront donc pas être autant disponibles que pendant le confinement total. D'une part, ils seront en classe, d'autre part, ils devront poursuivre leur préparation, les corrections en ligne etc...

Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains :

- à son arrivée dans l'école,
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;

- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- le soir avant de rentrer chez soi et en rentrant chez soi.

Mon enfant pourra-t-il utiliser du gel hydroalcoolique ?

Oui, uniquement lorsque le nettoyage des mains au savon n'est pas possible. Un flacon sera disposé dans chaque salle de classe. L'utilisation de ce gel se fera sous surveillance d'un adulte. Cependant, l'utilisation du gel hydroalcoolique n'est pas conseillée aux enfants, il devra donc être utilisé uniquement lorsque le nettoyage des mains au savon n'est pas possible.

Les adultes porteront-ils un masque ?

Oui, tous les adultes de l'école porteront un masque en permanence en présence des enfants, même s'ils peuvent réaliser une distanciation physique.

Mon enfant pourra-t-il porter un masque ?

Elèves du CP au CM2

Oui, c'est possible mais il n'y a aucune obligation. Vous pourrez laisser votre enfant venir à l'école avec un masque mais les enseignants ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable si celui-ci l'enlève, le perd ou l'abime. Ils ne pourront également pas l'aider à le mettre ou l'enlever car seul l'utilisateur d'un masque doit le toucher. **Vous devrez vous-même, à la maison, lui apprendre les modalités spécifiques de mise en place d'un masque** puisqu'il lui sera nécessaire de l'enlever au moment du repas.

Comment porter un masque ? Vidéo du CHU de Nantes pour petits et grands. Ce lien a pour vertu de rappeler les bonnes pratiques du port du masque, de manière ludique. **En l'état du contexte actuel, cette vidéo peut rappeler aux petits et aux grands que cet accessoire, qui devient très à la mode, ne doit pas être porté à la légère.**

LIEN VERS VIDEO : [CLIQUEZ ICI](#)

À quelle fréquence les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus.

Les sols, tables et chaises seront nettoyés une fois par jour, le soir après le départ des élèves.

Une désinfection plusieurs fois par jour sera réalisée sur les points fréquemment touchés :

- sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs...
- points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs

□ Les poubelles seront vidées tous les jours. Les savons et essuie-mains papier jetable seront réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire.

L'ampleur de la tâche nous oblige à redéployer du personnel de périscolaire et de restauration vers le protocole de nettoyage des locaux et de fermer la bibliothèque.

Comment les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage des locaux se fera de manière approfondie en deux étapes :

- un nettoyage à l'aide d'un détergent usuel,
- une désinfection à l'aide d'un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476, des lingettes désinfectantes conformes à la norme EN 14476, ou avec de l'eau de javel à 2,6%.

À quelle fréquence les locaux seront-ils aérés ?

Les salles de classes seront aérées avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas quand les enfants auront quitté la classe et en fin de journée.

Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- en expliquant, en apprenant, et en répétant quotidiennement les gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique à vos enfants ;
- en respectant les horaires de dépôt et reprise de vos enfants ;
- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école ;
- en prenant la température de votre enfant tous les matins ;
- **en ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes de maladies : de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées**

Même si la température sera prise devant l'établissement, c'est de votre responsabilité de parents de réaliser une prise de température chez vous chaque matin avant l'école.

Comment dois-je habiller mon enfant ?

Les parents veilleront à habiller leur(s) enfant(s) avec une tenue simple et avec laquelle il est autonome.

Nous vous remercions de profiter du temps avec les plus jeunes (CP-CE1, ou plus grand...) pour leur apprendre à faire leurs lacets par exemple.

Si mon enfant est une personne à risque puis-je le mettre à l'école ?

Oui, votre enfant pourra être mis à l'école. Je vous conseille fortement de vous rapprocher de votre médecin traitant pour prendre une décision éclairée.

Le personnel ne pourra être tenu pour responsable s'il devait tomber malade et que la maladie s'aggravait. Vous prenez cette décision en votre âme et conscience en connaissant les risques de rescolariser un enfant qui présente une contre-indication médicale. Votre enfant pourra porter un masque (*voir question Mon enfant pourra-t-il porter un masque ?*) si vous le souhaitez mais également si le personnel, sur avis du Médecin scolaire, devait juger nécessaire cette disposition.

Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale,

il vous faudra immédiatement informer l'école. - **Obligatoire !!!**

La procédure :

- d'éviter les contacts.
- d'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.

Et si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

VALIDATION PAR LA FAMILLE

Lien pour validation de la famille

[CLIQUEZ ICI](#)